

Lourdes (65)

Prochaine permanence des élus, vendredi 5 août

La troisième permanence mensuelle des élus de la Ville se tiendra le vendredi 5 août 2022, de 9 h à 12 h.

A chacune de ces séances, un maire-adjoint reçoit les Lourdaises et les Lourdais, sur rendez-vous, à l'Hôtel de Ville.

Trois possibilités s'offrent aux Lourdais pour la prise de rendez-vous. Par téléphone, au : 05 62 94 65 65 ou, par mail : cabinet@ville-lourdes.fr, ou sur place, en mairie, 2 rue de l'Hôtel de Ville.

Ci-dessous les dates des prochaines permanences :

- vendredi 23 septembre,
- vendredi 14 octobre,
- vendredi 18 novembre,
- vendredi 09 décembre.